
1533/1592

Parce qu’elles sont lois…

« Maintenant, les lois se maintiennent en crédit non parce qu’elles sont justes, mais parce qu’elles sont lois. Tel est le fondement mystique de leur autorité : elles n’en ont point d’autres. Ce qui leur sert bien : elles sont souvent faites par des sots, plus souvent par des gens par haine de l’égalité, ou par faute d’équité, mais toujours par des hommes : auteurs vains et irrésolus ! Il n’est rien si lourdement et si largement fautif que les lois, ni si ordinairement. Quiconque leur obéit parce qu’elles sont justes ne leur obéit pas justement par où il doit. Les nôtres françaises prêtent un peu la main, par leur irrégularité et leur malformation, au désordre et à la corruption dans leur dispensation et leur exécution. Leurs injonctions sont si confuses et inconstantes qu’elles excusent en quelque façon aussi bien la désobéissance que les vices que l’on relève dans leur interprétation, leur administration et leur observance. »

Source : [Extrait du spectacle d’Eric Sanson – Montaigne | Les Essais | Jouir loyalement de son être]